

SORTIE PRECOCE MATERNITE



SORTIES PRECOCES

INFOS OBLIGATOIRES AVANT LA NAISSANCE

Lettre d'information aux parents

Sortie précoce en cas d'accouchement par voie basse°

La sortie de la maternité s'effectue généralement au 3^{ème} jour après un accouchement normal. A la maternité du CH de NARBONNE, il est possible de sortir le 2^{ème} jour après votre accouchement si :

- vous le souhaitez,
- votre santé et celle de votre bébé le permettent,
- l'organisation du suivi médical a été anticipée.

Au cours du séjour à la maternité, les professionnels de la maternité :

- s'assureront de l'absence de complications avant tout retour au domicile,
- échangeront avec vous pour savoir si vous souhaitez confirmer ce souhait puisque vous pouvez changer d'avis après l'accouchement.

Vous devrez avoir planifié votre suivi médical et celui de votre bébé avant votre sortie selon les modalités :

Pour vous :

- **dans les 24 H après la sortie** : 1^{ère} visite obligatoire par le professionnel de santé référent que vous avez choisi (sage-femme ou médecin généraliste).

Un suivi adapté sera alors planifié selon vos besoins et l'appréciation du professionnel référent. Il comprendra systématiquement une deuxième visite dans la semaine suivant la sortie et probablement une troisième visite recommandée dans les semaines suivantes. Des visites supplémentaires peuvent être réalisées en fonction des éléments médicaux à surveiller et /ou vos besoins. Entre 6 et 8 semaines post-natales une consultation médicale (visite post-natale) sera réalisée par le médecin ou une sage-femme.

Pour votre enfant :

- **entre le 3^{ème} et le 4^{ème} jour de vie (72 h à 84 h)** : réalisation obligatoire d'un test de dépistage (test de Guthrie) par votre professionnel référent (ce test pouvant être couplé à votre visite).
- **entre le 6^{ème} et le 10^{ème} jour** : consultation médicale obligatoire effectuée chez un pédiatre ou un médecin généraliste acceptant ce suivi. Une consultation spécialisée a été mise en place au CH à cet effet (le rendez-vous pourra être pris lors de votre séjour en maternité).

° en cas d'accouchement par césarienne, vous pourrez sortir à partir du 4^{ème} jour, selon des modalités qui vous seront expliquées à la maternité.

A l'attention des futures mamans
qui envisagent une sortie précoce
Informations importantes pour votre choix

Pour vous aider à faire votre choix entre une **sortie précoce** et un **séjour standard** en maternité, sous réserve que les conditions soient réunies (indications médicales) :

- | | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| • Dans quel environnement suis-je à même de me reposer : | | |
| - A la maternité ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Chez moi ?..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Puis-je m'appuyer sur mon entourage pour organiser mon retour à domicile (repas, intendance, gestion de la fratrie, etc...) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Ai-je identifié la sage-femme et le médecin en charge de mon suivi et de celui de mon enfant ?..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Pourrais-je avoir un rendez-vous dans les 24 H suivant ma sortie si je choisis une sortie précoce ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Est-ce que le professionnel en charge de mon suivi et de celui de mon bébé se déplacera à mon domicile ?..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Si ce n'est pas le cas, pourrais-je me déplacer jusqu'à son cabinet ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les examens de dépistage habituellement réalisés en maternité pour mon enfant seront-ils possibles en cas de sortie précoce ?..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Ai-je identifié les professionnels que je pourrai appeler en cas de difficultés ?..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Notez et conservez ci-dessous les informations sur la
préparation de votre sortie précoce.
Elles vous seront demandées après votre accouchement**

Le professionnel référent du suivi à domicile (sage-femme libérale ou médecin généraliste) est :

Nom Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Le premier rendez-vous (24 H après la sortie) est fixé le :/...../.....

La réalisation du Guthrie (entre 72 H et 84 H de vie) est prévue le :/...../.....

Le médecin référent du nouveau-né, après la sortie de la maternité (pédiatre ou généraliste ayant donné son accord pour faire l'examen néonatal entre J 6 et J 10, et pour remplir le certificat obligatoire des 8 premiers jours) est :

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Le rendez-vous (entre J6 et J 10) est fixé le :/...../.....

CRITERES MATERNELS POUR UN RETOUR A DOMICILE PRECOCE

CHECK-LIST

Dans les 24 premières heures suivant l'accouchement, la sage-femme de suite de couche, en collaboration avec l'obstétricien de la patiente, renseigne les critères d'éligibilité maternelle en post-natal

Professionnel

ETIQUETTE PATIENT

Nom

Prénom.....

Médecin Sage-femme

Date :...../...../.....

CRITERES MATERNEL POUR UN RETOUR A DOMICILE PRECOCE (CHECK-LIST conservée dans le dossier papier)

OUI NON

Absence de situation de vulnérabilité psychique

*Instabilité psychique, antécédent de dépression du post-partum,
Prise de psychotropes, lien mère-enfant perturbé, manque d'autonomie
pour réaliser les soins de base, déficience mentale, etc...*

Absence de situation de vulnérabilité sociale

Mineure, précarité, logement non adéquat, etc...

Absence de conduites d'addiction et de dépendances sévères

Soutien familial et/ou social adéquat

Absence de pathologie chronique mal équilibrée

**Absence de complications ou pathologies nécessitant une observation
ou un traitement médical continu**

**Si hémorragie du post-partum immédiat, celle-ci a été contrôlée
et traitée (si nécessaire)**

Absence d'infection évolutive ou de signes d'infection

Absence de signes thromboemboliques

Instauration d'un lien mère-enfant de bonne qualité

Absence d'hémorragie sévère du post-partum immédiat

*Pertes sanguines estimée supérieure à 1000 CC, transfusion de
produits sanguins labiles, embolisation artérielle, nécessité de
procédures chirurgicales.*

Accord de la mère ou du couple

Si tous les critères maternels sont positifs, l'obstétricien ou la sage-femme, trace dans le dossier ICOS que les conditions maternelles d'une sortie précoce sont réunies.

CRITERES PEDIATRIQUES POUR UN RETOUR A DOMICILE PRECOCE

CHECK-LIST

Le jour de la sortie (J2), le pédiatre renseigne avec l'aide des puéricultrices et après examen du nouveau-né, les critères d'éligibilité pédiatrique.

Pédiatre

ETIQUETTE PATIENT

Nom.....

Prénom.....

Date : / /

SAT : mb sup : mb inf :	PC:	FR:
-------------------------------	-----	-----

CRITERES PEDIATRIQUES POUR UN RETOUR A DOMICILE PRECOCE (CHECK-LIST CONSERVEE DANS LE DOSSIER PAPIER)	OUI	NON
Absence de situation de vulnérabilité psychique <i>Instabilité psychique, antécédents de dépression du post-partum, prise de psychotropes, lien mère enfant perturbé, manque d'autonomie pour réaliser les soins de base, déficience mentale, etc...</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nouveau-né à terme ≥ 38 SA, singleton et eutrophe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Apgar ≥ 7 à 5 minutes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Examen clinique normal le jour de la sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Température auriculaire entre 36 et 37°C ou centrale entre 36.5 et 37.5°C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alimentation établie <i>Si allaitement maternel : observation au moins de 2 tétées assurant un transfert efficace de lait reconnu par la mère, mictions et selles émises, transit établi.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perte de poids < à 8% par rapport au poids de naissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Absence d'ictère ayant nécessité une photothérapie après application du protocole de surveillance de l'ictère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Absence d'éléments cliniques ou paracliniques en faveur d'une infection, <i>si facteurs de risque d'infection : prélèvements biologiques et bactériologiques récupérés et négatifs</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stabilités des fonctions vitales : <ul style="list-style-type: none">• Saturation O₂• Fréquences respiratoire <60/min• Fréquence cardiaque >90 et <170/min au repos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivi post-partum après la sortie organisé <i>1^{er} visite prévue dans les 24heures après la sortie de la Maternité</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vitamine K1 donnée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépistages néonataux prévus à J3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

✓ **Si tous les critères sont positifs**, le pédiatre trace dans HM que les conditions pédiatriques d'une sortie précoce sont réunies.

Ø **Une réponse négative** à l'un des critères exclut la possibilité de sortie précoce. Le Pédiatre informe la mère ou le couple